



LOU MESSAGIÉ

n° 46 février 2019

Bulletin de Liaison de l'Association des Pointus de Sanary

www.lespointusdesanary.fr - contact@lespointusdesanary.fr



Le mot du
Président

Cette soirée est dédiée à notre ami Max LALOU disparu en 2018

« Max était une figure emblématique de la panne 4. Toujours affairé à l'entretien et à la bonne image de son pointu « Les 3 Biquets », il ne manquait à aucune des manifestations nautiques de notre association à laquelle il appartenait depuis plus de dix ans.

Il a mis définitivement les voiles dans la nuit du 9 au 10 août 2018 et nous a quittés pour s'en aller vers d'autres horizons.

Dans notre cœur et dans nos pensées, nous garderons de lui le souvenir d'un passionné, battant infatigable, certes au caractère énergique et affirmé, mais toujours affable et volontiers rieur, et totalement dévoué à ses passions.

Il reste avec nous dans nos mémoires, et sûrement qu'il garde un œil attentif sur « Les 3 Biquets » et sur notre flottille et qu'il nous accompagnera très longtemps dans nos escapades maritimes, notamment aux Embarquements Immédiats où il n'était jamais en reste.

Salut Max ! »



Cette année, nous retrouvons notre calendrier habituel, puisque nous avons pu programmer notre Assemblée Générale en ce mois de février et c'est toujours avec un plaisir renouvelé que je vous retrouve toutes et tous à cette occasion.

Bien sûr, nous aurons l'occasion de nous revoir durant la saison nautique 2019, cependant notre Assemblée Générale reste le moment privilégié où nous vous présentons le bilan de l'année écoulée et les perspectives de la nouvelle saison.

Vous êtes venus nombreux et votre présence atteste de l'intérêt que vous portez à la vie de notre Association et je vous en remercie.

En regardant le bilan de l'année 2018, on ne peut que constater le succès grandissant que les bénévoles de l'Association des Pointus de Sanary ont su tisser au fil du temps. Je tiens à souligner la forte mobilisation de chacune et chacun d'entre vous pour offrir aux Sanaryens et touristes d'incroyables balades en mer à bord de nos Pointus.

Je salue ici votre enthousiasme lors de vos participations aux nombreuses activités à Sanary et lors des rencontres amicales chez nos amis et voisins.

Lors de la présentation du Rapport Moral de l'année 2018, nous verrons tout cela plus en détail.

Le bilan financier vous sera expliqué par notre Trésorier dans quelques instants. Il est à remarquer que, comme promis, nous vous avons transmis les éléments chiffrés en amont de notre Assemblée Générale.

La saison nautique 2019 verra la treizième Virée de Saint Nazaire, pour une fois déplacée « à l'insu de notre plein gré » hors weekend de la Pentecôte et ainsi raccourcie sur deux jours.

Le programme 2019 devrait être un bon millésime au regard des manifestations que nous avons prévu d'organiser avec l'équipe du

conseil d'administration. Nous savons que comme habituellement notre association pourra compter sur le soutien de la Région PACA, du département du Var et surtout de la Mairie de Sanary représentée par le Maire, l'adjoint délégué au port, la Capitainerie et tous les services municipaux et enfin sur la solide confiance établie avec le Patrimoine Maritime et Fluvial.

Bienvenue à notre saison nautique 2019 !

Les objectifs de l'Association pour 2019 : cette quatorzième saison a été élaborée dans le pur respect des traditions du patrimoine maritime et des coutumes sanaryennes.

Notre Vice-président, Jean-Louis Dewez vous présentera, dans quelques instants, le calendrier de la saison 2019 et les points forts de notre programme.

Je souhaite maintenant renouveler tous mes sincères remerciements :

.. A Monsieur le Maire, à la Mairie et à ses services administratifs, à Patrice Esquoy, et à Jean Michel Preynat et l'équipe de la capitainerie qui nous ont apporté leur précieux concours durant l'année écoulée.

Année 2018 qui a été clôturée en beauté en décembre par les festivités de fin d'année et les illuminations féériques de 81 bateaux de l'association.

Je tiens ce soir tout particulièrement à adresser un véritable « coup de chapeau » à notre maître d'ouvrage Georges DE MESSEMAEKERS, à ses fidèles compagnons Francis KERMIS, Régis BILLY, et à tous les autres qui ont aussi aidé selon leurs disponibilités. Juste un chiffre pour illustrer l'important travail réalisé : cela représente 36 jours/homme !

Toutes et tous, nous avons fait en sorte de contribuer à ce magnifique spectacle et je vous en remercie sincèrement.

..Aux « patrons » des pointus et presque pointus pour leur

disponibilité déployée tout au long de la saison nautique 2018 ;

. Aux équipiers sympathisants pour leur précieuse participation à toutes les rencontres ;

.A l'ensemble de l'équipe du stand « Embarquement Immédiat/ventes », pour sa remarquable efficacité ; à Nicole et Bernard pour la qualité de l'organisation et la logistique des buffets et repas lors de nos différentes manifestations.

Comme vous avez pu le constater : les membres du conseil d'administration s'impliquent fortement pour organiser l'ensemble des activités de notre Association.

Je vous l'ai souvent dit, c'est à la faveur d'un travail en encore plus collaboratif que nous pourrions renforcer la cohésion de tous nos adhérents. Aussi, je vous rappelle, que c'est toujours le bon moment pour me transmettre vos remarques, vos critiques, vos suggestions et vos idées. Elles seront les bienvenues pour contribuer au bon déroulement du fonctionnement de cette

nouvelle saison et des futures saisons.

Au fil des années, notre Association, portée par son dynamisme continuera de faire partager notre passion. Tout ce que nous avons fait et tout ce que nous ferons ensemble, illustre et illustrera la volonté de notre association de contribuer au rayonnement de la ville de Sanary sur Mer.

Votre engagement est précieux et sachez qu'il est apprécié à sa juste valeur !

Pour tout cela : un grand MERCI à vous toutes et à vous tous

Notre secrétaire va maintenant vous présenter le Rapport Moral 2018, puis je laisserai la parole à Monsieur le Maire (ou au représentant de la Mairie).

C. Benet

INTERVENTION de la SECRETAIRE : Annie Le DOEUFF

RAPPORT MORAL 2018

Nos effectifs au **31 décembre 2018** ont été arrêtés à :

294 membres adhérents répartis en **215** membres actifs et **79** membres équipiers pour **104 bateaux** (91 pointus - dont 3 amarrés hors Sanary- et 13 presque pointus).

Avant la lecture du rapport moral, au nom du Président et de tous les membres du bureau de l'Association, nous souhaitons la bienvenue, au sein de notre association, aux nouveaux arrivants : qu'ils soient membres actifs ou membres équipiers.

COMMUNICATION

Nos médias : Internet & Lou Messagié continuent de rencontrer un réel succès.

- **Notre site internet** : doit continuer de donner une image positive de notre association et de la commune
Il nécessite cependant :

- une mise à jour régulière par une vérification sur le site de la page de son pointu pour l'améliorer ou la compléter.
- Un enrichissement régulier par vos suggestions qui sont toujours les bienvenues.

Dès cette année, Marie-Hélène BONNAVE apportera son aide au maître-toile pour la bonne tenue et l'animation de notre site internet.

- **Lou Messagié** : N° 41, 42, 43 & 44 publiés en 2018. Nous vous rappelons que sa diffusion est essentiellement interne à l'Association (pour ceux qui n'ont pas de possibilité de connexion sur internet, une distribution papier, disponible sur le stand lors des « Embarquements Immédiats »).

- **Notre page Facebook** des Pointus de Sanary gérée par Francis :

La page Facebook des Pointus de Sanary compte actuellement plus de 800 abonnés. Notre page est animée à raison d'une photo ou vidéo au quotidien.

Elle marque un intérêt évident des passagers lors des embarquements immédiats qui par la page sont avertis des dates et de la nature des événements. Grâce à celle-ci, nous avons des retours d'admiration même en provenance de pays voisins tels que la Croatie, la Grèce, l'Espagne et d'autres encore...

La magie des voiles lumineuses a fait l'admiration jusqu'aux Etats Unis. Pour exemple, une photo a fait le buzz auprès de plus de 30.000 personnes et 412 partages ont été enregistrés.

Sans oublier, notre stand matelotage créé en 2017 par Sauveur CODRETTO :

En 2018, le stand matelotage a tenu lui aussi un rôle en terme de communication, en effet : de nombreux visiteurs ont été attirés par le savoir faire de Sauveur qui a ainsi pu accueillir sur son stand environ 1000 visiteurs d'âge et de nationalité différente (Anglais, Hollandais, Américain, Allemand et Italien).

Parmi ces visiteurs de 5 à 77 ans, venus contempler l'art du Matelotage, plusieurs se sont exercés à apprendre à faire des nœuds sur le panneau pédagogique prévu à cet effet.

Pour les plus motivés dans cet apprentissage, Sauveur n'a pas manqué de leur remettre un « Certificat de Bon Nœueur ». 19 personnes ont été ainsi récompensées. Sauveur vous rappelle qu'il propose lors des Embarquements Immédiats, aux adhérents de l'association, des ateliers de nouage pour apprendre à faire des épissures. N'hésitez pas à venir le solliciter.

REUNIONS DE BUREAU

Au cours de l'année 2018, le Conseil d'Administration de l'A.P.S s'est réuni à 6 reprises pour définir et fixer les objectifs de la saison.

Sachez que les membres du conseil

d'administration s'impliquent toujours aussi fortement pour organiser l'ensemble des activités de notre Association.

EMBARQUEMENTS IMMEDIATS 2018

L'année 2018 aura été remarquable puisque lors de nos embarquements immédiats, nous avons embarqué sur nos pointus : **10 050 personnes**, pour une sympathique balade dans la baie de Sanary. Toutes ont admiré ce magnifique site et certains jeunes navigateurs, de 6 à 11 ans, sous les conseils avisés du patron du pointu, ont pris la barre !

A propos de « tenir la barre », en 2018, nous avons remis **187 « Certificats de Bon Barreur »**

Et à propos d'enfants, nous vous rappelons la décision du Conseil d'administration vous rappelle :

« **Par mesure de sécurité** » l'embarquement des enfants est désormais encadré :
- Embarquement Immédiat non autorisé pour les enfants de moins de 3 ans.
- Pour les enfants de 3 à 5 ans : autorisé par mer calme – port du gilet obligatoire - Non autorisé par mer agitée.
- Pour les enfants de plus de 6 ans : autorisé –port du gilet recommandé aux parents.

VIREE DE SAINT-NAZAIRE 2018

La Virée de la Saint-Nazaire est toujours vécue comme un grand moment du printemps dans la commune de Sanary sur Mer. Bien sûr c'est d'abord la fête des pointus, mais c'est aussi tout un village coloré et animé qui s'installe sur le port, pour le plus grand plaisir de visiteurs. Et le lundi, journée « pirates » qui était très attendue des petits comme des grands. Pas de canonnade cette année, pour cause de plan Vigipirate : la bande de pirates a donc dû débarquer au seul son des tambours. Qu'importe, les enfants étaient au rendez-vous pour l'ouverture des coffres et le partage du butin.

Une fois de plus c'était un moment de

convivialité unique pendant lequel petits et grands jouent et font la fête ensemble.

- ◆ 129 bateaux inscrits aux diverses activités nautiques ;
- ◆ 57 bateaux inscrits aux deux manches de la régates ;
- ◆ 1654 personnes ont été gracieusement embarquées sur 58 bateaux différents
- ◆ 280 convives au repas des équipages ;
- ◆ 32 stands relatifs au milieu de la mer dans le village installé le long du quai d'honneur.

AUTRES MANIFESTATIONS A SANARY SUR MER EN 2018

- Nous continuons d'assurer une contribution pédagogique auprès des enfants des écoles de Sanary sur Mer :

Des présentations de pointus ont eu lieu sur le port pour les écoles primaires de Sanary, autour de l'écorché et de la Clapassude équipée d'engins de pêches.

- **Sanary plus beau marché de France** : notre association supporteur de cette belle aventure n'a pas manqué d'être présente pour savourer la victoire lors du reportage de TF1 le 30 avril 2018.

- **Just' Rosé** du 5 au 8 mai : 46 bateaux engagés.
- **Le Pique nique du Rouveau** : 18 bateaux pour ce rassemblement convivial.
- **Le repas de l'association** du 15 septembre a rassemblé 130 participants.
- **Illuminations de Noël 2018** : l'année 2018 été clôturée en beauté en décembre par les festivités de fin d'année et les illuminations féériques de 81 bateaux de l'association.

Tous les membres du bureau et l'ensemble des adhérents se joignent aux remerciements du Président pour renouveler tous nos chaleureux compliments à Georges et à ses compagnons.

- A souligner également :

D'une part, les illuminations des Pointus lors de la **Fête Nationale du 14 juillet 2018 et de la Commémoration Libération de Sanary d'août 2018**.

Et d'autre part, lors de **cérémonies de « mariage »** où nos pointus sont sollicités pour accompagner les mariés : 5 mariages en 2018.

MANIFESTATIONS EXTERIEURES EN 2018

En 2018, l'A.P.S. a présenté une importante délégation entre 10 à 25 bateaux suivant les rencontres avec les associations amies et voisines :

- ◆ **Les Voiles Latines de SAINT TROPEZ** du 24 au 27 mai 2018
- ◆ **Valse des Capians de Bandol** du 1er au 3 juin 2018
- ◆ **Le Vire-vire de SAINT MANDRIER** des 28/29 juillet 2018
- ◆ **La Sagno Tradition de LA SEYNE SUR MER** le 25 août 2018

En résumé, durant l'année 2018, l'Association s'est engagée dans 19 manifestations à Sanary ou dans les ports extérieurs : 84 bateaux ont participé à au moins 3 manifestations (dont 30 bateaux à plus de 10 manifestations).

Label B.I.P :

Ainsi, sur un total de 1002 bateaux labellisés, le port de Sanary sur Mer en abrite 71 embarcations de tous types. Il est à

souligner que l'Association des Pointus de Sanary compte dans ses rangs 58 B.I.P (51 pointus ou barquettes et 7 presque pointus).

Trois nouveaux pointus ont été labellisés en 2018 : Anne-Marie, Lou Pointu et Saint Michel.

Nous invitons et encourageons les adhérents qui le souhaitent à constituer de nouveaux dossiers de demande B.I.P pour être soumis à la commission 2019. Jean-Louis Dewez peut vous apporter son aide pour monter votre dossier.

Avant de terminer le Rapport Moral 2018, il est temps de vous redire que :

« C'est grâce à vous que notre Association, plus active que jamais, offre à notre fidèle public une belle vitrine de notre commune et de notre patrimoine maritime ».

C'est sur ce message que se termine le Rapport Moral 2018, que vous pourrez retrouver de manière exhaustive dans le prochain numéro de Lou Messagier et sur notre site internet.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

LE PRESIDENT renouvelle ses remerciements au conseil d'Administration, à tous les membres du bureau pour la qualité du travail fourni par chacune et chacun.

Le rapport moral 2018 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale



INTERVENTION de : Monsieur Patrice ESQUOY

M. Patrice ESQUOY nous demande de bien vouloir excuser M. le Maire qui est désolé de ne pas pouvoir se joindre à nous, ayant dû se rendre à une autre manifestation.

Monsieur Patrice ESQUOY au nom du Maire et en son nom tient à remercier chaleureusement l'Association, plus active que jamais, qui contribue efficacement à offrir une belle vitrine de notre commune. Il souligne notamment l'exemplarité du travail réalisé pour les illuminations des 81 bateaux pour les fêtes de fin d'année 2018.

Il apporte les explications sur le choix des dates des futures Floralie's à la Pencôte, afin d'avoir des tarifs compétitifs sur les fleurs. Il indique que 5 pointus devraient décorés sur le thème des Iles.

Les informations complémentaires sur cette manifestation nous seront fournies dès que possible.

Il termine son intervention en confirmant l'aide que la commune pourra apporter à l'Association pour l'année nautique 2019.

INTERVENTION du Trésorier : Michel RAYMOND

Présentation du rapport financier de l'année 2018 et du budget prévisionnel 2019, (cf. par ailleurs).

Quitus est donné au trésorier pour le bilan financier 2018 et approbation du budget prévisionnel 2019 par l'Assemblée Générale

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2018

BUDGET PREVISIONNEL 2019

1-RAPPORT FINANCIER 2018

1-1 Introduction

Jean-Norbert Muselier s'est de nouveau porté volontaire cette année pour être notre contrôleur des comptes bénévole. Nous l'en remercions.

1-2 Compte de résultats

Le compte de résultats de 2018 établit un total de dépenses de 53 704 € et des recettes de 65 243 €. Le résultat brut s'établit à 11 539 €.

Après corrections pour variations de stock (moins 247 €), pour la fin du remboursement du prêt bancaire (1 705€), et l'annulation de chèques de 2017 non encaissés (750 €) le résultat net s'établit positivement à 13 748 €.

1-3 Virée de St Nazaire

En ce qui concerne la virée de St Nazaire, au vu de l'absence de subvention de la région et constatant un fort déficit en 2017 (12 700 €), nous avons fortement réduit nos activités. Les dépenses se sont élevées à environ 28 217 € contre des recettes de 24 925 €, dont 18 000 € de subventions de la municipalité et 6 425 € versés par les participants. Finalement la région a, cette année, repris le versement d'une subvention à hauteur de 1 500 €.

En incluant cette subvention, notre association a donc finalement financé en propre 1 792 € pour la réalisation de la virée.

1-4 Autres manifestations

Les dépenses relatives à nos diverses activités (embarquements immédiat, galette des rois, repas annuel, AG, etc.) se sont élevés à 6 398 €, les participants ont contribué pour 4 890 €. L'association a donc financé ces manifestations à hauteur de 1 508 € (24%).

1-5 Frais généraux

Les frais généraux ont été de 4 981 € dont 1664 € d'assurances.

1-6 Ventes du stand

Une grande année pour les ventes du stand, favorisées par une bonne météo. Les ventes ont été de 20 498 € cette année, contre 17 730 € en 2017. Il faut ajouter les dons reçus pendant les embarquements immédiats pour un montant de 2987 €.

La marge constatée sur l'ensemble des ventes est supérieure à 50%.

1-7 Prestations nautiques

Cette activité de sorties sponsorisées pour des enfants, mariages, dépôts de gerbes devient importante avec globalement des dons de 1295 €.

2-BUDGET PREVISIONNEL 2019

Pour 2019, nous proposons un budget à l'équilibre de 62.300 € dont 32 350 € pour une virée de Saint Nazaire. Le financement en propre de l'association à la virée serait d'environ 7 800 €. Nous avons déposé des demandes de subventions pour un total de 34 500 € mais mis seulement 24 000 € au budget.

Le trésorier

Signé : Michel Raimond




COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2018 et PROPOSITION DE BUDGET 2019	Réalisation 2018	Budget 2019
CHARGES	MONTANT	MONTANT
Denrées et fournitures consommées	2 985,11	3 000,00
Charges liées à St Nazaire / Denrées et fournitures consommées	CS-CON 1 417,95	1 200,00
Charges liées à Autres Manifestations / Denrées et fournitures consommées	CA-CON 1 567,16	1 800,00
Frais de Personnel (Associatif)		
Travaux, fournitures et services extérieurs	29 400,00	33 600,00
Charges liées à St Nazaire / Traiteur	CS-TTR 14 041,00	14 000,00
Charges liées à Autres Manifestations / Traiteur	CA-TTR 3 020,00	3 000,00
Charges liées à St Nazaire / Travaux	CS-TRV 10 192,24	12 000,00
Charges liées à Autres Manifestations / Travaux	CA-TRV 2 146,76	2 500,00
Charges liées à St Nazaire / Hébergement, repas offerts	CS-HEB 0,00	1 000,00
Charges liées à St Nazaire / Autres charges	CS-AUT 0,00	1 000,00
Charges liées à Autres Manifestations / Autres charges	CA-AUT 0,00	100,00
Transport et déplacements	158,10	200,00
Charges générales / Frais de représentation	CG-RPR 158,10	200,00
Charges générales / Frais de mission	CG-MIS 0,00	0,00
Charges liées à St Nazaire / Frais de mission	CS-MIS 0,00	0,00
Frais de gestion générale	5 142,06	9 500,00
Charges générales / Cotisations payées	CG-COT 50,00	100,00
Charges générales / Frais généraux	CG-GEN 3 072,53	3 600,00
Charges générales / Dotations amortissements	CG-DOT 0,00	0,00
Charges liées à St Nazaire / Subvention donnée	CS-SUB 0,00	400,00
Charges liées à St Nazaire / Locations	CS-LOC 0,00	300,00
Charges générales / Locations	CG-LOC 0,00	1 200,00
Charges liées à St Nazaire / Publicité, publications	CS-PUB 354,66	2 500,00
Charges générales / Assurance	CG-ASS 933,45	300,00
Charges liées à St Nazaire / Assurance	CS-ASS 731,42	1 100,00
Charges générales / Autres charges	CG-AUT 0,00	
Frais financiers	1 741,44	50,00
Charges générales / Charges financières	CG-FIN 1 741,44	50,00
Autres	14 277,00	15 950,00
Charges générales / Achats d'actifs corporels	CG-INV 0,00	0,00
Achats destinés à la revente	CY-BTQ 12 797,64	13 000,00
Charges liées à St Nazaire / Cadeaux	CS-CAD 1 479,36	2 950,00
TOTAL	53 703,71	62 300,00
PRODUITS	MONTANT	MONTANT
Cotisations	7 425,00	7 000,00
Cotisations reçues	PG-COT 7 425,00	7 000,00
Ventes diverses : manifestations	20 498,00	17 250,00
Vente stand APS	PA-VSD 20 498,00	17 250,00
Vente de produits et Services autres manifestations	PA-VPS 0,00	0,00
Vente de produits et Services liés à St Nazaire	PS-VPS 0,00	
Subventions	19 500,00	24 000,00
Subventions reçues	PG-SUB 1 500,00	3 000,00
Subventions reçues liées à St Nazaire	PS-SUB 18 000,00	21 000,00
Autres	17 820,14	14 050,00
Sponsoring et dons reçus	PG-SPO 5 968,49	4 000,00
Sponsoring et dons reçus liés à St Nazaire	PS-SPO 500,00	500,00
Participations reçues autres manifestations	PA-COT 4 890,00	4 000,00
Participations reçues liées à St Nazaire	PS-COT 6 425,00	5 500,00
Autres produits	PG-AUT 0,00	0,00
Produits financiers	PG-FIN 36,65	50,00
TOTAL	65 243,14	62 300,00
Résultat	11 539,43	0,00

Correction du résultat brut

Stock 2017	8 506,46
Marchandise payées à recevoir	0,00
Stock 2018	8 259,49
Variation de stock	-246,97
Remboursement de prêt réalisé dans l'année	1 705,44
Annulation anciens chèques non encaissés	750,00
Résultat net	13 747,90

BILAN FINANCIER (31/12/2018)

2018

ACTIF		MONTANT
(I) ACTIF IMMOBILISE	Mobilier Immobilier Autres	0,00 30 000,00
	Total(I)	30 000,00
(II) STOCKS / INVENTAIRES	Stock Marchandise à recevoir	8 259,49 0,00
	Total(II)	8 259,49
(III) CREANCES	Clients Fournisseur Autres	
	Total(III)	0,00
(IV) DISPONIBILITES	Comptes bancaire Caisse/Cash	20 379,55 140,05
	Total(IV)	20 519,60
(V) AUTRES		
	Total(V)	0,00
TOTAL ACTIFS		58 779,09
PASSIFS		MONTANT
(VI) FOND ASSOCIATIF	Fonds propres Résultat	44 846,45 13 747,90
	Total(I)	58 594,35
(VII) DETTES	Chèques émis non encaissés Prêt bancaire	184,74 0,00
	Total(III)	184,74
(VIII) AUTRES		
	Total(IV)	0,00
TOTAL PASSIFS		58 779,09

INTERVENTION du Vice-Président : Jean-Louis DEWEZ

Point sur les ILLUMINATION NOEL 2018

Le bureau n'a pas organisé un Grand Débat National, mais il a tenu à recueillir les observations et doléances de l'équipe technique qui a supervisé les illuminations des pointus 2018. Je viens donc ici faire le point sur cette opération et vous donner des indications sur les modalités qui seront mises en œuvre à la fin de cette année 2019. Les Illuminations des Pointus 2018, c'est :

- **81 bateaux illuminés** - dont 3 non adhérents de l'APS : L'IROISE, LA SAUVAGEONNE et LES DEUX FRERES - Si deux des propriétaires intéressés ont installé eux-mêmes leurs guirlandes, le troisième après s'être plaint d'avoir été « oublié » n'a même pas eu la délicatesse de se présenter pour récupérer son matériel et l'équipe APS a été techniquement contrainte de pallier sa carence ;

- **188 mètres de chaîne-mère** - support raccordable fixé sur l'antenne ou la bôme pour alimenter les guirlandes - et **4972 mètres de guirlandes lumineuses** fournies par la municipalité ;

- **17 prises de quai, 17 programmeurs et 480 mètres de rallonges électriques** financés par l'APS ;

- **292 heures de travail** - soit **42 jour/homme** - pour la totalité de l'installation, dont **142 heures de travail** - soit **20 jour/homme** - assurées par l'équipe technique pour installer les illuminations sur 43 bateaux - auxquelles on pourrait rajouter les heures de « raccordement » et de « maintenance ».

Si peu de critiques nous ont été présentées sur ces illuminations, de très nombreux compliments et encouragements nous ont été rapportés par le public présent et par les médias locaux et nationaux qui ont unanimement reconnu l'originalité, la pertinence et l'excellence du spectacle présenté. Même les réseaux sociaux nous ont abondamment relayés jusqu'aux Etats Unis (où un site réputé de Grands Voiliers a cité notre flottille comme magnifique exemple d'un Noël de marins français). Malheureusement, cela n'a pas été le cas, ni des autorités officielles (les pointus ont été totalement oubliés et n'ont jamais - ou si peu - été cités dans les discours et revues), ni des membres de notre association (quatre seulement ont adressé leurs remerciements pour la décoration de leur bateau).

Ces illuminations, si originales et spectaculaires soient-elles, sont une lourde charge **pour l'équipe technique** - très renforcée au début des hostilités, s'amenuisant au fur et à mesure des jours qui passent, finissant à trois ou quatre piliers - qui se dépense sans compter (une surveillance journalière est impérative pour régler les incidents), qui ne s'attire que très peu de reconnaissance et entend parfois des remarques pas toujours courtoises.

Mais elles sont aussi un gros inconvénient pour **les propriétaires** qui voient leur embarcation immobilisée à quai (les voiles lumineuses très lourdes n'autorisent pas les sorties en mer pour cause de déséquilibre du bateau) pour une durée de cinq à huit semaines (au détriment des sorties privées ou familiales et sportives dans une période très propice à la pêche au calamar).

Des leçons tirées de notre expérience de ces deux dernières années, les modalités ci-après seront appliquées pour l'exercice 2019 :

- La municipalité a dès maintenant financé des kits électriques avec minuteurs électroniques qui permettront d'une part de régler les pannes et autres interruptions de courant et d'autre part de relier électriquement les bateaux illuminés entre eux.

- Chaque propriétaire est désormais dépositaire de ses guirlandes électriques. Ceux qui n'en sont pas encore dotés se verront affecter ce matériel en fin d'année 2019 (complément ou installation complète).

- Dès lors, probablement en octobre 2019, toutes les informations

nécessaires vous seront communiquées pour installer vous-mêmes les guirlandes sur votre bateau (avant la date-butoir de l'inauguration officielle des illuminations), à charge pour vous de prendre toute disposition pour réaliser cette installation dans les délais.

- Dans la semaine précédant l'inauguration, l'équipe technique installera les kits et minuteurs électroniques et reliera les bateaux entre eux pour uniformiser les allumages et extinctions des illuminations (a priori de 16h30 à 08h00).

Ainsi tous ensemble, comme l'a souligné Jean-Pierre Pernaut dans son JT en fin d'année dernière, nous pourrions à nouveau dire en décembre 2019 :

" De l'or dans l'eau, c'est le reflet de la magie de Noël à Sanary ; sur le port, les pointus ont mis leur manteau de fête et c'est toute la ville qui scintille".

INTERVENANT EXTERIEUR

Intervention de M. Jean-Michel PREYNAT, Maître du port de Sanary sur Mer :

M. PREYNAT rappelle que le transport terrestre de carburant est interdit. Il souligne qu'il est mis à disposition une station d'avitaillement opérationnelle. Le transport d'essence en jerrican sur les quais est à proscrire, sous peine d'amende. C'est une question de sécurité !

A son tour, M. PREYNAT renouvèle tous ses remerciements pour la forte implication de l'association pour les illuminations de Noël 2018.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Secrétaire : Pour l'exercice 2019, les fonctions de **Contrôleur aux comptes** sont renouvelées à J.N. MUSELIER aux fins de validation des pièces comptables de l'association.

SNSM : le Président de l'antenne SNSM de Sanary sur Mer, M. Stéphane DAMIAN, nous a rappelé le rôle de la SNSM. Il nous informe de la dotation d'une nouvelle vedette de 14 mètres amarrée au port de Bandol. Il remercie les plaisanciers pour les aides et les dons attribués à la SNSM.

LE PRÉSIDENT remercie les différents intervenants pour leurs exposés.

Le Président donne les résultats de l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration :

- Parvenus au terme de leur mandat : C. BENET - A. le DOEUFF - M. PONTI

- **3 postes à pourvoir** : sont volontaires : Christian BENET - Annie le DOEUFF - Michel PONTI

- Résultats proclamés par les responsables du bureau de vote :

- Ont obtenu

C. BENET : 147 voix

A. le DOEUFF : 147 voix

M. PONTI : 147 voix

- **Sont élus** : Christian BENET - Annie le DOEUFF - Michel PONTI .

Le Conseil d'Administration qui a été élu par l'assemblée générale est donc composé de :

C. BENET, J.L. BERNARD, S. CODRETTO, G. DE MESSEMAEKERS, J.L. DEWEZ, A. FERRAND, B. FRANDJI, J. GIROUD, D. GLADE, A. GROCHOWSKI, A. LE DOEUFF, M. RAIMOND, M. PONTI, Y. SIZEUN, D. VALORA.

Le C.A. s'est réuni pour procéder à la désignation de son bureau. Composition du nouveau conseil d'administration de l'Association des Pointus de Sanary (lire par ailleurs)

LE PRÉSIDENT

Après avoir remercié l'assistance pour sa participation active, le Président lève la séance à 19 heures.

LISTE DES ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION DES POINTUS DE SANARY

ELUS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 FEVRIER 2019

BENET, Christian, Président – Membre du bureau.

DEWEZ, Jean-Louis, Vice-président – Chargé des activités événementielles - Membre du bureau.

PONTI, Michel, Vice-président – Chargé des activités nautiques – Membre du bureau

LE DOEUFF, Annie, Secrétaire – Membre du bureau.

RAIMOND, Michel, Trésorier – Membre du bureau.

BERNARD, Jean-Louis, Administrateur – Maître-toile chargé du site internet.

CODRETTO, Sauveur, Administrateur – Chargé des activités Nouage-Matelotage.

DE MESSEMAEKERS, Georges, Administrateur – Chargé de la technique.

FRANDJI, Bernard, Administrateur – Chargé de la logistique.

FERRAND, Alain, Administrateur.

GIROUD Jacques, Administrateur.

GLADE Dominique, Administrateur.

GROCHOWSKI, André, Administrateur – Chargé du Comité de rédaction de Lou Messagié.

SIZEUN, Yvon, Administrateur.

VALORA, Daniel, Administrateur – Chargé de la communication.

PROGRAMME SAISON NAUTIQUE 2019 de l'Association des Pointus de Sanary

- **Samedi 27 et Dimanche 28 avril 2019 :**
Opération “ Embarquement Immédiat ” vérification des extincteurs
samedi 27 après-midi (*Baie et port*)
- **Samedi 18 et dimanche 19 mai 2019 :**
Opération “ Embarquement Immédiat ” (*Baie et port*)
- **Jeudi 30 mai 2019 :**
Opération “ Embarquement Immédiat ” (*Baie et port*)
dans le cadre de la manifestation “Faîtes du Nautisme”
- **Vendredi 14 au dimanche 16 juin 2019 :**
13ème Virée de Saint-Nazaire (*Baie et port - Site festivités Esplanade*)
- **Samedi 29 et Dimanche 30 juin 2019 :**
“ Fête de la Saint-Pierre ” - Cérémonie religieuse - Gerbes en mer
Opération “ Embarquement Immédiat ” (*Baie et port*)
Bénédictio pointus dimanche midi
- **Vendredi 14 juillet 2018 :**
Fête Nationale - Pique-nique sur l'eau (réservé aux adhérents)
Illuminations des Pointus à quai – Feu d'artifices (*Port*)
- **Samedi 10 et Dimanche 11 août 2019 :**
Opération “ Embarquement Immédiat ” (*Baie et port*)
- **Vendredi 23 août 2019 :**
Commémoration de la Libération de Sanary - Pique-nique sur l'eau
(réservé aux adhérents) -Illuminations des Pointus à quai –
Feu d'artifices (*Port*)
- **Dimanche 1er septembre 2019 :**
Pique nique annuel – réservé aux adhérents - (*Rouveau*)
- **Samedi 14 et Dimanche 15 septembre 2019 :**
Journées Européennes du Patrimoine –
Opération “ Embarquement Immédiat ” (*Baie et port*)
Bénédictio pointus dimanche 15 à midi - (*Parking des Pêcheurs*)
- **Samedi 14 septembre soir 2019 :**
Repas annuel de l'APS (réservé aux adhérents) (*Site festivités Esplanade*)
- **Fêtes de Noël 2019 et Nouvel An 2020 :**
Illuminations des Pointus à quai - mois de décembre 2019 (*Port*)
Arrivée Père Noël - Feu d'artifices – 23 décembre 2019(*Port*)

Manifestations nautiques extérieures :

- *Voiles Latines de Saint Tropez* : 23 au 26 mai 2019
- *Valse des Capians Bandol* : édition 2019 annulée
- *Fête des Pointus Lou Capian Le Brusç* :
- *Voiles Traditionnelles La Cala d'Ametlla de Mar (Espagne)* :
5 au 7 juillet 2019
- *Vire-vire de Saint Mandrier* : 27 et 28 juillet 2019
- *La Ciotat Bénédiction des Pointus* : 15 août 2019
- *La Sagno Tradition de La Seyne sur Mer* : 24 août 2019
- *La Londe des Maures* : début septembre 2019 ?
étude en cours

